

BON DE RÉSERVATION LOCATION

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / /

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone mobile uniquement :

Email (obligatoire) :

NOMBRE DE PERSONNES :

Nom / Prénom / Date de naissance des accompagnants

Nom	Prénom	Né(e) le

La Direction se réserve le droit d'annuler la réservation le jour d'arrivée si les occupants ne sont pas ceux mentionnés ci-dessus.
Documents à fournir à votre arrivée : pièce d'identité pour chaque résident (Carte d'identité, passeport, livret de famille...)

Immatriculation du véhicule : Marque :

En juillet / août, les arrivées et départs se font le samedi sauf pour la gamme vacances : le dimanche.

En dehors de ces deux mois, vous pouvez arriver les autres jours de la semaine, selon disponibilité. Le nombre de personnes indiqué ci-dessous désigne l'occupation maximale du locatif en question. Une fois cette occupation atteinte, aucune personne supplémentaire (visiteur ou locataire) ne sera acceptée sur le terrain de camping

ARRIVÉE (après 16h00) le / /2023 **DÉPART** (avant 10h00) le / /2023



LOCATIONS

- Village 1
- Village 2
- Coco Sweet
- Coco Sweet Côté Mer
- Lodge Bali
- Confort Duo
- Chalet bois
- Essentiel
- Confort 2
- Confort 2 plus
- Premium 2
- Confort 3
- Confort 3 plus
- Premium 3
- Prestige

Nettoyage fin de séjour : 65,00€

Locatifs non-fumeur *2 dépôts de garantie vous seront demandés à l'arrivée : 300€ + 90€

EMPLACEMENT CAMPING - CARAVANING

Adultes : Enfants de -18 ans : Enfants de -2 ans :

Camping-Car

Caravane

Dimensions : X m

Dimensions : X m

Toile de tente



Electricité 6A

Chien classé

Non dangereux

Location frigo

(selon disponibilité)

Véhicule Supp.

(remorque, jet-ski,...)

Départ avant midi, arrivée à partir de 14h00

N° Emplacement ou location de préférence

Montant du séjour	€
Options	€
Assurance annulation 4,5%	€
Frais de dossier emplacement	10 €
Frais de réservation location	15 €
Total de votre séjour	€
Acompte 30%	€

Moyen de paiement

- Chèque bancaire à l'ordre de : LES FLOTS-ATLANTIQUE
- Chèques Vacances
- Virement bancaire (envoi du RIB après réception de ce bon)
- CB (Visa/Euro-Mastercard) par téléphone directement au 05 46 76 59 56

Pour les locations, le séjour doit être soldé 30 jours avant la date d'arrivée prévue, sans relance. En effectuant une réservation 30 jours avant la date du début de séjour, l'intégralité du séjour devra être versée. Je déclare être majeur, avoir pris connaissance des tarifs, conditions générales de vente et extraits du règlement intérieur et m'engage à les accepter et les respecter.

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :
MEDICYS, 73 boulevard de Clichy 75009 - PARIS
01 49 70 15 93 - contact@medicys.fr

Conformément à l'article L.121-21-8 du code de la consommation, nous vous informons que les prestations de services d'hébergement, qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée, ne sont pas soumises au droit de rétractation de 14 jours.

Date : / /

Signature direction :

Signature client :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version applicable du 01 mars 2022

Le formulaire de réservation complété devra préciser tous les noms, prénoms et dates de naissance des participants. Il devra être renvoyé signé et accompagné d'un acompte de 30 % du montant de votre séjour + 15 € de frais de réservation. À réception, une confirmation détaillée du séjour vous sera adressée, avec les infos pratiques (et inventaire type pour les locations) ainsi que le solde à payer : 30 jours avant l'arrivée pour tous les locatifs et emplacements

Pour les réservations effectuées moins d'un mois avant la date d'arrivée, le règlement intégral doit être versé au moment de la réservation.

En cas de retard de paiement ou défaut de règlement, la réservation sera considérée comme annulée. Dans ce cas, l'acompte sera non remboursable.

En raison des différentes personnes en réception, il est préférable de mentionner toute demande particulière par écrit à joindre au contrat de réservation. Les réservations sont traitées dans l'ordre d'arrivée, si vous souhaitez un emplacement fixe, merci de nous le signaler par écrit le plus tôt possible.

Mode de règlement : chèque à l'ordre de CECB LOISIRS OU GUISOY, carte bancaire, espèces ou chèques vacances. (si vous êtes dans l'attente de vos chèques vacances adresser à la date prévue le solde par chèque bancaire en inscrivant EN GROS caractères de ne pas l'encaisser dans l'attente des chèques vacances à nous envoyer en recommandé)

Règlement à l'arrivée pour les emplacements : sont acceptés uniquement les espèces, les cartes bancaires ou les chèques vacances.

Modalités d'annulation : l'annulation de réservation devra être faite par lettre recommandée (messages téléphoniques et mails non admis). IMPORTANT : En raison des aléas du service courrier de la poste, seule la date de réception (= signature du recommandé par le camping sera retenue pour le calcul de X à 30 jours ou de 30 à 1 jour (en aucun cas le cachet de la poste ne sera retenu pour date d'annulation). Le client doit transmettre également : certificat de travail, arrêt de travail ou documents justifiant des soins reçus, bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. Le client doit indiquer la date et les circonstances connues ou présumées ayant provoquées l'annulation.

A - Garantie annulation : la garantie annulation n'est pas incluse dans le prix, elle est facultative et s'élève à 4,5% du montant total. Elle ne peut être prise qu'au moment de la réservation et payable à l'inscription.

B - Nature de la garantie : la garantie annulation garantit les acomptes versés (dans tous les cas, les frais de dossier, d'assurance et la franchise restent acquis au camping). Elle intervient lorsque l'adhérent se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les raisons ci-après :

- en cas de maladie grave à l'exclusion des maladies préexistantes (obligeant à rester alité),
- en cas d'accident grave,
- en cas de décès : de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de ses ascendants et descendants.
- des dommages matériels importants causés par le vol, l'incendie ou des éléments naturels atteignant les biens de l'assuré et nécessitant impérativement sa présence (expertise ou reconstruction).
- l'annulation pour un motif garanti, du compagnon de voyage de l'assuré et/ou des personnes inscrites sur le même bulletin d'inscription.
- les suites, séquelles et complications ou aggravations d'une maladie ou d'un accident, chaque cas ne pouvant survenir qu'entre la date de réservation et celle d'arrivée. Aucun motif relatant d'un problème connu avant la date de réservation ne sera couvert.
- les complications d'une grossesse.
- le licenciement économique de l'assuré.

Délai conformément aux modalités d'annulation inscrites ci-dessus :

- X à 30 jours : Remboursement de votre acompte, déduction faite des frais de réservation et d'assurance non remboursables.
- 30 jours à 1 jour : Les frais de réservation, d'assurance et une franchise fixe de 50 euros sont non remboursables.

C - Annulation sans assurance : toute annulation de réservation devra être faite par lettre recommandée (messages téléphoniques et mails non admis). Quelque soit le motif du dédit : les frais de dossier et l'acompte resteront acquis et ne seront pas remboursés. Moins d'un mois avant la date prévue de votre arrivée : le solde intégral reste acquis au camping.

Délai conformément aux modalités d'annulation inscrites ci-dessus :

- X à 30 jours : frais de dossier, acompte restent acquis au camping.
- Moins de 30 jours à 1 jour : l'intégralité du ou des versements est conservée par le camping.

Retard ou non-occupation : en cas de retard, veuillez-nous en aviser par écrit. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement ou la location sera attribué à un autre client dès le lendemain 12h00. L'acompte ou le solde ne seront pas remboursables. Dispositif VACAF : en cas de non-présentation, les sommes non versées par les allocations familiales seront demandés à l'allocataire en procédure de recouvrement.

En cas d'arrivée retardée (impliquant le maintien de l'emplacement ou de location) pas de déduction ou remboursement de ces journées.

Départ anticipé : en cas de départ anticipé du fait du locataire sur réservation emplacement ou réservation de locatif, aucun remboursement n'est effectué quelque soit le motif.

Arrivée : pour chaque arrivée une pièce d'identité sera demandée, une copie sera conservée avec la fiche de facturation. L'hébergement pourra être occupé à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et l'emplacement pourra être occupé à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12h00 le jour du départ. Merci de nous avertir en cas d'arrivée tardive (jusqu'à 20h00 maximum).

Locatifs, conditions et cautions : il n'y a pas d'inventaire contradictoire sur les locatifs. À votre arrivée la feuille détaillée d'inventaire vous sera remise. Il vous appartiendra de contrôler vous-même chaque élément : vaisselle, accessoires... et signaler aussitôt en réception toute anomalie. Un responsable maintenance interviendra, outre ce procédé il ne sera pas tenu compte des réclamations tardives. La clé du mobil-home vous sera remise uniquement après votre vérification et retour de la feuille d'inventaire signée en réception.

- Il est interdit de fumer ou vapoter dans les locatifs.

Cautions : deux cautions seront demandées à votre arrivée : chèques, espèces ou carte bancaire :

- l'une de 300,00 € garantissant mobilier, vaisselle et mobil-home /chalet.
 - la seconde de 90,00 € garantissant votre nettoyage de départ.
- Pour toute nationalité étrangère une caution en espèces est exigée .
Si tout est ordre, les cautions vous seront renvoyées par courrier ou par effacement de vos coordonnées bancaires dans les jours suivant votre départ.
- En cas de casse ou détérioration : la facture du ou des matériels vous sera envoyée.
 - En cas de ménage insuffisant le temps d'entretien ou de remise en état sera facturé (65,00 € TTC/heure).
- Dans ces 2 cas, il vous sera demandé de régler ces factures dans les 15 jours. Faute de règlement dans ce délai de 15 jours, le chèque de caution sera alors encaissé par le camping. Le remboursement de la différence : « caution – facture » se fera 30 jours après (durée nécessaire à la banque pour s'assurer de l'approvisionnement du chèque).

En cas de casse de vaisselle ou petit matériel : ne pas racheter dépareillé, venir le signaler en réception pour remplacement immédiat (stock adapté).

Départ des locatifs : départ entre 8h00 et 10h00 les samedis et dimanches de juillet et d'août. Le ménage devra être effectué par vos soins. Une vérification du ménage sera effectuée sur rendez-vous (pris la veille de votre départ à la réception)

Occupation des locatifs : le nombre de locataires ne peut être supérieur au nombre indiqué sur la brochure « tarifs ». Les tentes ou igloos installés sur les emplacements locatifs seront soumis à autorisation préalable et facturés 5 € par jour lors de la réservation.

Animaux : voir règlement intérieur. Seuls les chiens sont acceptés sauf ceux classés dangereux (1 chien maximum par location). Ne pas les laisser seul dans le locatif. Pour protéger le locatif, prévoir le couchage de votre animal (coussin, couverture, etc). Les couettes, couvertures, canapés et lits lui sont interdits. Les chats, lapins ou autres animaux sont strictement interdits.

Droit à l'image : Lors de votre séjour au camping, vous êtes susceptible d'être photographié ou filmé pour la conception de nos brochures ou l'illustration de notre site internet. Si vous ne souhaitez pas être photographié ou filmé, il vous suffit de le signaler par écrit à la réception dès votre arrivée.

Taxes et services sont applicables depuis 2008. Ils n'ont pas une valeur contractuelle et peuvent être modifiés sans préavis dans les limites légales et réglementaires lorsqu'intervient, entre la date de réservation et la date de paiement du solde, des variations de taxes (communales, départementales ou nationales) ou des taux de T.V.A. applicables.

Brochure : la brochure papier et le site internet du camping constituent l'offre préalable au sens des articles 96 et 97 du décret du 15 juin 1994. Il est valable pour un séjour effectué entre avril et septembre 2015. Cependant le camping se réserve la possibilité de modifier les prestations proposées dans les conditions prévues à l'article 97 du décret du 15 juin 1994.

D'autre part nous rappelons que les photos et plans ne sont pas contractuels, mais donnés à titre d'exemple.

En cas de litige et après avoir saisi le service "client" de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C – 14 rue Saint Jean 75017 PARIS – Tél 01.89.47.00.14 - Mail. cm2c@cm2c.net
Site : <https://cm2c.net>